

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2026

Date de convocation

19/01/2026

Date d'envoi

21/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 février à 17 h 30 le Conseil d'Administration du Centre Communal Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Madame Christine MÉNORET, vice-présidente en exercice.

Nombre de membres

En exercice : 09

Présents : 07

Absents : 02

Pouvoirs : 01

Votants : 08

Étaient présents :

Élus du CCAS :

Mesdames Sophie BORÉ, Claire CARTIER et Lyn FAIPOUX.

Membres de la Société Civile :

Mesdames Colette MAILLET et Alda ROUMAGNOU.

Monsieur Louis-Marie COLLINET

Absent(s) excusé(s) :

Monsieur Bertrand RITOURET,

Madame Claudine PINGUET.

Excusé(s), avait(ent) donné pouvoir :

Monsieur Bertrand RITOURET (Président) a donné pouvoir à Madame Christine MÉNORET,

Assistait également à la réunion :

Monsieur Raphaël SIMAR Directeur Général des Services de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sophie BORÉ

~~~~~

VU les articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu, préalablement au vote de ce jour le 7 janvier 2026.

VU l'envoi en date du 21 février 2026 à l'ensemble du Conseil d'Administration du projet de budget et du rapport de présentation.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité,

**APPROUVE** le budget primitif 2026, chapitre par chapitre, tel qu'il lui a été présenté en séance, d'un montant total de 35 013,37 €, réparti de la façon suivante :

- SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 222,76 €
- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 25 790,61 €

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,  
Sophie BORÉ



Pour Le Président et par délégation,  
La Vice-Présidente,  
Christine MÉNORET



Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le :

sa publication le site internet de la commune le : **10 FEV. 2026**